

REPORTAGE À VERT-LE-GRAND

POUR UN TRI SÉLECTIF PLUS ÉTUDIÉ

DESADHÉRENTS des « Hêtres pourpres » ont visité, le 5 décembre 2002, le Centre Intégré de Traitement des Déchets (CITD) de Vert-Le-Grand. Que conclure de notre visite ?

1. Que le tri effectué nous a paru satisfaisant.
2. Que, à court terme et au niveau communal, tant du point de vue écologique que du point de vue financier, il est indispensable d'envisager un tri sélectif avec mise en place de containers et de poubelles spécifiques. La commodité personnelle que représente les sacs plastiques transparents est appelée à disparaître. Mais pour que ce changement soit accepté (surtout en centre ville où la multiplicité des poubelles n'est pas pratique), la mise en place de containers devra être très bien étudiée (nombre, emplacements...) et faire l'objet d'une réelle concertation avec les citoyens. Pour sortir de notre horizon local, il n'est pas démesuré d'imaginer une politique nationale qui inciterait enfin distributeurs et fabricants à réduire, ou supprimer, les conditionnements éphémères au moins



En 1999, sur 335 611 tonnes de déchets traités par ce centre, seul 13 295 tonnes ont fait l'objet d'un tri sélectif.

© LES HÊTRES POURPRES

par la relance des emballages consignés. Nous vous renvoyons vers notre site internet pour trouver tous les conseils pour bien effectuer le tri sélectif. (NDLR : faute de place ici, nous avons dû hélas faire subir à cette rubrique « recyclage » un tri sélectif drastique : tant mieux pour le papier, mais dommage pour ceux qui ne peuvent accéder à internet). 🌱

BILAN DE L'ASSOCIATION : DES « HÊTRES » DE SIX MOIS

QUE DE CHEMIN PARCOURU depuis la pétition (1200 signatures) du 16 juin 2002 ! La création de l'association en juillet 2002 et le 19, le dépôt en Préfecture d'un dossier comprenant les pétitions et une analyse technique ont crédibilisé et renforcé votre refus vis à vis des pouvoirs publics. De nombreux courriers envoyés ne sont pas restés « lettres mortes ». En effet, dès le départ, nous nous sommes inscrits dans une démarche intercommunale : nous avons noué des liens avec les

municipalités avoisinantes (Auvers-Saint-Georges, Bouray-sur-Juine, Chamarande, Janville-sur-Juine), avec notre sénatrice Claire-Lise Campion et notre députée Geneviève Colot.

Avec les associations départementales (ENE - Essonne Nature et Environnement -, AHVJ - Association des Habitants de la Vallée de la Juine -, SAVAREN - Société des Amis de la Vallée de la Renarde -), nous avons travaillé en commun, par le biais d'une lettre commune à Monsieur le Préfet.

La presse régionale (notamment *Le Républicain*) ainsi que le site internet de Laremi ont rendu compte de nos nombreuses actions.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui, par leur écoute, leurs conseils et/ou leur soutien, ont compris l'importance de l'enjeu, se sont mobilisés activement et nous ont aidé dans nos démarches. Les « Hêtres » poussent bien, déjà, d'autres thèmes se font jour comme le tri sélectif (voir article ci-dessus) et les nuisances dues au trafic routier de la RN20. 🌱

édito

L'arrêté préfectoral, en date du 10 décembre 2002, met fin au projet pharaonique de base logistique : le préfet refuse l'autorisation d'exploitation. Ce résultat est l'aboutissement de la mobilisation de tous. Néanmoins, il faut se garder de tout triomphalisme, car se cachent derrière ce résultat des éléments fort inquiétants :

- La non-réponse de la mairie à la demande de permis de construire concernant la base logistique.
- Des bruits insistants faisant état d'un nouveau projet que la SNC d'Aménagement d'Étréchy (SNC-AE) préparerait.
- Une demande d'autorisation, déposée en mairie le 21 novembre 2002 par la SNC-AE, concernant la réalisation de bassins de rétention à proximité de la ZAC des Hautes Prasles. Ces faits mettent en évidence que la SNC-AE souhaite toujours réaliser son projet de base logistique. C'est pour cela qu'il faut que nous restions mobilisés et que nous étudions tous ensemble une alternative à cette industrialisation à tout prix qui va détériorer notre environnement. C'est dans cette dynamique que nous nous inscrivons, et je vous souhaite, au nom de l'association, une bonne et heureuse année 2003. 🌱

Christian Garnier,
Président de l'association
« Les Hêtres pourpres ».



Pour plus d'informations (nos statuts, nos arguments détaillés, les documents officiels...) ou participer à notre forum. Une seule adresse : **leshetrespourpres.free.fr**

LA ZAC DES HAUTES PRASLES :

QUE FAIRE DE CES TERRAINS ?

L'ENCRE UTILISÉE par le Préfet pour l'arrêté préfectoral n'est pas encore sèche que la SNC-AE travaille déjà sur d'autres projets pour la ZAC des Hautes Prasles. Entre les intérêts particuliers de la SNC-AE, propriétaire des terrains, et le refus des citoyens de voir détruire leur cadre de vie, la marge de manœuvre est évidemment étroite pour bâtir un projet acceptable par tous. Ceci est rendu encore plus délicat du fait que ces terrains sont situés en zone écologique sensible. Faut-il attendre passivement une nouvelle enquête publique (donc un nouveau projet) pour se soucier de l'utilisation de ces terrains ? Pour éviter de subir ces projets successifs, les citoyens doivent pouvoir s'exprimer sur leur futur environnement.

Avant de nous adresser aux deux acteurs, la SNC-AE et la municipalité d'Étréchy, à ce jour seuls compétents pour modifier le règlement de la ZAC, rien ne nous empêche en tant que simple citoyen ou association de faire des propositions. Cette simple démarche de démocratie directe aura au moins le mérite de proposer des solutions acceptables par tous pour sortir de l'impasse et de ne pas rester des éternels opposants sans alternatives.

C'est dans ce cadre que nous allons organiser très prochainement une réunion avec tous les principaux élus et associations de défense de l'environnement concernés pour définir le cadre du débat.

Dès maintenant, vous pouvez vous exprimer sur ce sujet car votre avis vient renforcer le débat démocratique. Contactez nous par courrier ou par le site internet de l'association (cf. le forum de discussion)

Questions ouvertes posées au Conseil municipal

Pour éclaircir certains points qui pourraient avoir de fâcheuses conséquences pour l'avenir, nous posons les questions écrites suivantes au prochain conseil municipal :

- 1 Où en est le permis de construire concernant le projet de base logistique ?
- 2 Que recouvre la demande d'autorisation concernant les bassins de rétention à proximité de la ZAC des Hautes Prasles ?
- 3 L'amélioration de la collecte des déchets recyclables semble passer par la mise en œuvre de bacs. Quelle est la position de la mairie à ce sujet ?
- 4 Quel est le taux de refus dans le tri des déchets recyclables que le CITD de Vertle-Grand applique à la commune d'Étréchy ?

TRAFFIC AÉRIEN

Des nuisances sonores dues à des passages d'avions en trop basse altitude. Contactez :

- 1 Maison de l'environnement, ADP : ☎ 01 49 75 63 97 demandez : M. Dinville, M^{lle} Ducrocq ou M^{me} Schoetter.
- 2 Autorité de contrôle des nuisances sonores. 93 bd du Montparnasse, 75006 Paris.

MISE AU POINT

DEPUIS QUELQUE TEMPS, nous sommes la cible d'attaques voulant vous faire croire que notre action s'engage dans une démarche d'opposition systématique à la municipalité en place. Ceci est entièrement faux. **Notre action n'a qu'un objectif :** la protection de l'environnement et du cadre de vie dans la région d'Étréchy. Nous venons de faire acte de candidature à l'association ENE (Essonne Nature et Environnement) qui fédère au niveau départemental les actions de protection de l'environnement. **Nous sommes tout à fait apolitiques et pour preuve,** nous comptons parmi nous, des adhérents actifs de toutes sensibilités. **Nous agissons dans une totale transparence :** toutes les réunions que nous organisons sont ouvertes à toutes et à tous et les

décisions sont collégiales. Les dates de réunion et les comptes rendus sont systématiquement mis sur le site web de l'association. **Nous sommes inscrits dans une démarche intercommunale** mais la seule municipalité avec laquelle nous n'avons aucun contact, c'est Étréchy, ce que nous regrettons amèrement. Cet état de fait ne peut pas nous être imputable car nous avons déjà effectué, et cela par écrit (*les courriers sont sur le site internet de l'association*), trois demandes de rendez-vous à Monsieur le Maire pour lui proposer notre collaboration. À ce jour, ces demandes sont toujours **sans réponse**. Nous sommes **prêts à dialoguer et travailler** de façon constructive avec la municipalité pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre. 🌱

ÉTRÉCHY : VILLE FLEURIE

BRAVO POUR LA 2^E



VOUS AVEZ SÛREMENT APPRIS, par l'intermédiaire du journal *Étréchyinfos* n°43, que notre commune a obtenu pour l'année 2002 une deuxième fleur au concours des Villes et Villages Fleuris.

« Les Hêtres pourpres » souhaite s'associer aux Strépiniaçois ainsi qu'aux représentants de notre commune pour le plaisir qu'engendre cette annonce. Nous félicitons plus particulièrement l'équipe des espaces verts, c'est une véritable reconnaissance de leur travail minutieux et soigné, rythmé par les saisons. (Notre coup de cœur se porte sur les magnifiques parterres de choux de fleurs).

En 40 ans, le label des Villes et Villages Fleuris a réussi à s'implanter dans l'esprit des français comme la garantie d'un cadre de vie de qualité, de propreté, de soin apporté à l'environnement, l'assurance d'espaces verts nombreux et bien entretenus. Forte de cette victoire, appuyée d'une forte volonté de la Mairie, la commune d'Étréchy peut espérer glaner sa 3^e fleur. À vos graines et binettes... 🌱 +d'infos sur le site.

Rejoignez-nous en adhérant à l'association!

Veuillez renvoyer le bon ci-dessous accompagné de votre règlement à l'ordre des Hêtres pourpres. **COTISATION : 10 €.**

Mme, Mlle, M. PRÉNOM

NOM

N° RUE, AVENUE, BOULEVARD

COMPLÉMENT D'ADRESSE (RESIDENCE, ESC., BAT.)

TÉLÉPHONE

CODE POSTAL VILLE/VILLAGES

E-MAIL

IMPRIMER PAR NOS SOINS. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Ont participé à la rédaction de la Gazette n°2 : Dominique Campo, Gwenaél d'Aubenton, Christian Garnier, Michel Gleyze et Marc Guillon.

Comment nous contacter : Association des Hêtres pourpres, pour le respect de l'environnement à Étréchy. 25, rue Fontaine, 91580 Étréchy. ☎ 01 69 92 22 40
🌱 e-mail : leshetrespourpres@free.fr 🌱 Internet : leshetrespourpres.free.fr

